

Nombre de

Conseillers :

29

en exercice :

26

présents :

29

votants :

L'an deux mille vingt six

le : vingt-sept avril

le Conseil Municipal de la Commune de SIMIANE

COLLONGUE,

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de M. Philippe ARDHUIN, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 avril 2026

PRESENTS : MM. TOUS EXCEPTES :

OBJET :

**DESIGNATION DES
MEMBRES –
COMMISSIONS
COMMUNALES -**

-PROCURATIONS :

- M. Franck CALDERINI à Mme Emilie COSSU

- M. Patrick GARGUILO à M. Robert CANAMAS

- M. Bernard NEDJAR à M. Philippe ARDHUIN

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-22 et suivants ;

Vu le procès-verbal établissant le résultat des dernières élections municipales ;

Vu la délibération en date du 27 Avril 2026 portant création de trois commissions communales et fixant le nombre à neuf membres pour chacune de ces commissions ;

Considérant la nécessité pour la bonne marche de l'Administration de pouvoir réunir les commissions facultatives ;

Considérant que dans les Communes de plus de 3500 habitants, la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle au plus fort reste afin de permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale ;

Conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'élection des membres de la commission a lieu au scrutin secret, sauf décision unanime de l'assemblée de recourir au vote à main levée ;

Le Conseil Municipal procède à l'élection à main levée.

**Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :**

Publié ou Notifié

le : 29/04/2026

MEMBRES PROPOSES pour les trois commissions communales suivantes :

* Finances publiques :

LISTE A :

1. M. Hervé SEREKIAN
2. Mme Dominique VALOIS
3. Mme Yvonne CARAMICO
4. Mme Marina BARRESI
5. M. Franck CALDERINI
6. Mme Anna GAGLIARDI
7. M. Bernard NEDJAR
8. M. Clément CHICHIGNOUD
9. M. Noé GUIGONET

* Economie, commerces, entreprises, tourisme :

LISTE A :

1. Mme Sarah ABDELALI
2. Mme Julie ALLIO
3. M. Hervé SEREKIAN
4. M. Clément MOUSSOUYAN
5. M. Franck CALDERINI
6. Mme Marina BARRESI
7. Mme Isabelle CAUET
8. M. Noé GUIGONET
9. M. Gilbert MAGNAN

* Associations, Sport, Culture, Jeunesse, Festivités :

LISTE A :

1. M. Robert CANAMAS
2. Mme Julie ALLIO
3. Mme Isabelle CAUET
4. M. Patrick GARGUILO
5. Mme Sarah ABDELALI
6. Mme Jennifer PALOMBE
7. Mme Emilie COSSU
8. Mme Julia MICH
9. Mme Marie-Line LEPAGE-BAGATTA

Le Conseil Municipal,

- **PROCLAME ELUS** les neufs membres suivants au sein des commissions communales créées :

* Finances publiques :

LISTE A :

8. M. Hervé SEREKIAN
9. Mme Dominique VALOIS
10. Mme Yvonne CARAMICO
11. Mme Marina BARRESI
12. M. Franck CALDERINI
13. Mme Anna GAGLIARDI
14. M. Bernard NEDJAR
8. M. Clément CHICHIGNOUD
9. M. Noé GUIGONET

* Economie, commerces, entreprises, tourisme :

LISTE A :

8. Mme Sarah ABDELALI
9. Mme Julie ALLIO
- 10.M. Hervé SEREKIAN
- 11.M. Clément MOUSSOUYAN
- 12.M. Franck CALDERINI
- 13.Mme Marina BARRESI
- 14.Mme Isabelle CAUET
8. M. Noé GUIGONET
9. M. Gilbert MAGNAN

* Associations, Sport, Culture, Jeunesse, Festivités :

LISTE A :

8. M. Robert CANAMAS
9. Mme Julie ALLIO
- 10.Mme Isabelle CAUET
- 11.M. Patrick GARGUILO
- 12.Mme Sarah ABDELALI
- 13.Mme Jennifer PALOMBE
- 14.Mme Emilie COSSU
8. Mme Julia MICH
9. Mme Marie-Line LEPAGE-BAGATTA

POUR : 28

ABSTENTION : 1 MM (Marc VIGOUROUX)

La délibération est adoptée.

Le Maire,
Philippe ARDHUIN



4